

HISTOIRE DES ARTS : Art et contestation

Introduction :

La musique est, avant d'être engagée, un moyen pour celui qui l'écoute de **s'évader, d'échapper à la réalité, de méditer**. Elle constitue **un moyen très immédiat d'atteindre le public** qui est en permanence exposé, volontairement ou non, comme par exemple dans les supermarchés, les aéroports, les salles d'attente, à la radio entre les programmes, les boîtes de nuit.

Cependant, **la musique possède un pouvoir** qui n'est pas toujours exploité, celui d'un pouvoir **politique**, qui peut être révélé : non seulement **par les paroles** accompagnant certains types de musique, mais aussi **dans la musique elle-même** et dans l'univers qui l'entoure.

C'est ce pouvoir politique qui est révélé par l'engagement de certains artistes, que **cet engagement corresponde à une critique, à un soutien à un parti politique, une cause ou des idées, ou simplement à une constatation subjective de l'état actuel du monde ou d'une situation précise**.

I. L'engagement par les paroles : *Le déserteur* (1954) de Boris VIAN

➤ Boris Vian (1920-1959) :



Boris Vian est un **écrivain français, poète, parolier, chanteur, critique et musicien de jazz (trompettiste)**, né le 10 mars 1920, à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), mort le 23 juin 1959 à Paris.

Il fut aussi ingénieur de l'École centrale, inventeur, scénariste, traducteur (anglo-américain), conférencier, acteur d'occasion et peintre.



- **Sa mère Yvonne Ravenez est pianiste et harpiste amateur.**
- **Cette maladie du cœur**, dont ses œuvres porteront la trace, en fera la cible de l'affection trop étouffante de sa mère. Il en parlera dans *L'Herbe rouge*, et plus encore dans *L'Arrache-cœur*
- Il obtient le **baccalauréat final A-philosophie**, avec option mathématiques.
- **Il fréquente les cafés de Saint-Germain-des-Prés** : café de Flore ou des Deux Magots, à l'époque où ceux-ci rassemblent intellectuels et artistes de la rive gauche : Jean-Paul Sartre, Raymond Queneau, Simone de Beauvoir, Juliette Gréco, Marcel Mouloudji ou Miles Davis.
- Son premier roman célèbre (signé sous le pseudonyme de Vernon Sullivan) est ***J'irai cracher sur vos tombes***, écrit en 1946. Le roman est très controversé, notamment parce qu'il est retrouvé sur les lieux d'un crime passionnel. Boris Vian est condamné en 1950 pour outrage aux bonnes mœurs. Après l'échec de *L'Arrache-cœur*, il **décide d'abandonner la littérature**.
- **Passionné de jazz, il joue de la trompette** de poche dans les club de Saint-Germain-des-Prés. Il est aussi **directeur artistique chez Philips et chroniqueur dans *Jazz Hot*** de décembre 1947 à juillet 1958, où il tient une « revue de la presse » explosive et extravagante.
- Son œuvre connut un **immense succès public posthume dans les années 1960 et 1970**, notamment pendant les **événements de mai 68**. Les jeunes de la nouvelle génération redécouvrent Vian, **l'éternel adolescent, dans lequel ils se retrouvent**. Il a écrit onze romans (dont *L'écume des jours*) quatre recueils de poèmes, plusieurs pièces de théâtre, des nouvelles, de nombreuses chroniques musicales (dans le magazine *Jazz Hot*), des scénarios de films, des centaines de chansons.

➤ La chanson « Le Déserteur » (1954) :

Il s'agit de sa chanson la plus célèbre (parmi les 461 qu'il a écrites). C'est une **chanson anti-militariste écrite à la fin de la guerre d'Indochine** (soit le 15 février 1954), juste avant la guerre d'Algérie.

Il s'agit d'une **lettre adressée à « Monsieur le Président »** par un **homme ayant reçu un ordre de mobilisation en raison d'un conflit armé**. L'homme y explique qu'il **ne souhaite pas partir à la guerre**, et justifie sa décision par les **décès survenus dans sa famille proche** à cause de la guerre, et par le fait **qu'il ne veut pas tuer de pauvres gens**. Il **révèle son intention de déserteur** pour vivre de mendicité tout en incitant les passants à suivre son exemple.

➤ Vocabulaire :

- **Déserteur** : soldat qui a quitté son unité militaire sans y être autorisé / personne qui abandonne une cause, un parti.
- **Censure** : Fait de censurer, d'interdire un livre, un film...